



République du Sénégal

Un Peuple-Un But-Une Foi

Ministère de la Jeunesse

CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE

**5^{ème} FORUM POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE
ADDIS ABEBA DU 16 AU 18 NOVEMBRE 2006**

THEME : « JEUNESSE ET LEADERSHIP AU XXI SIECLE »



**DOCUMENT DE POSITION
NATIONALE**



Novembre 2006



SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. EMPLOI ET MIGRATION

- 1.1. Contexte
- 1.2. Situation et perspective du marché de l'emploi
- 1.3. Réalisations de l'Etat
- 1.4. Perspectives
- 1.5. Réalisation de la jeunesse

2. LA SANTE DES JEUNES ET LE VIH/SIDA

- 2.1. Contexte
- 2.2. Analyse situationnelle de la santé des jeunes au Sénégal
 - a) Les jeunes et les drogues
 - b) les jeunes et les alcools
 - c) Les jeunes et le tabac
 - e) Les jeunes et la santé de la reproduction
- 2.3. Les jeunes et le VIH/SIDA
- 2.4.. La réponse au VIH/SIDA
- 2.5. Perspectives pour la jeunesse

3. JEUNESSE PAIX ET RESOLUTION DES CONFLITS

- 3.1. Contexte
- 3.2. Situation
- 3.3. Les jeunes dans le processus de paix
- 3.4. Perspectives pour la jeunesse

4. EDUCATION ET PREPARATION A LA VIE ACTIVE

- 4.1. Contexte
- 4.2. Situation
- 4.3. Réalisations de l'Etat
- 4.4. La contribution des jeunes
- 4.5. Perspectives

5. PARTICIPATION DES JEUNES AUX PRISES DE DECISIONS ECONOMIQUES

- 5.1 Contexte
- 5.2 Situation nationale
- 5.3 Les acquis et perspectives



INTRODUCTION

Une jeunesse en bonne santé, bien éduquée, instruite, dynamique et engagée dans le développement, tel est le credo du Chef de l'Etat dans son ambition de construire le Sénégal et l'Afrique avec les jeunes. L'approche sénégalaise en matière de dynamisme du potentiel juvénile est assise sur le paradigme de la participation.

En effet, l'une des premières mesures prises aux premières heures du changement de régime, a été d'ériger un Ministère chargé exclusivement de la Jeunesse, avec la mission d'assurer la promotion sociale et économique des jeunes et de leurs groupements, tout en favorisant leur participation effective au développement humain durable du Sénégal et de l'Afrique.

Cette mesure a été accompagnée d'un important dispositif de soutien aux jeunes et à leurs groupements à travers divers instruments de promotion et de participation au développement et, de l'élaboration, suivant une approche concertée, d'une Lettre de Politique de Développement du Secteur Jeunesse, qui structure l'action publique et privée en direction de la jeunesse autour de quatre Orientations Stratégiques.

L'attachement du Sénégal à l'unité et à l'émancipation de l'Afrique, outre son inscription dans la Constitution, constitue un des axes prioritaires de la politique gouvernementale.

Ainsi le premier **Forum Panafricain de la Jeunesse** sur le thème *le Sida, une question d'éducation*, le **Sommet Panafricain des Jeunes Leaders** dont l'objectif était d'offrir à la prochaine génération de dirigeants africains une tribune pour l'appropriation et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont témoins d'un leadership africain jeune.

Dans cet même dynamique la jeunesse du Sénégal invitée à prendre au 5^{ème} Forum pour le Développement de l'Afrique, *cadre multipartite pour débattre, examiner et définir des stratégies concrètes pour le développement du continent* a élaboré ce document de position nationale composé de cinq sous thèmes qui sont : emploi et migration, santé des jeunes et VIH/SIDA, jeunesse- paix et résolution des conflits, éducation et préparation à la vie active, et les jeunes et le processus de prise de décisions économiques

1. EMPLOI ET MIGRATION

1.1. CONTEXTE

Depuis quelques années, à l'occasion des grandes conférences internationales, sont abordées les questions relatives à l'emploi, au travail décent et à la lutte contre la pauvreté.

Le sommet mondial du millénaire de septembre 2000 visait ainsi à son tour à réduire la pauvreté d'ici 2015. A cette occasion, il a été explicitement demandé « en coopération avec les pays en développement de formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile »

Au sein de l'Union Africaine une vision commune a animé les chefs d'Etat et de gouvernement qui ont mis en place le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique(NEPAD) traduisant ainsi le devoir qu'ils ont d'éradiquer la pauvreté à la fois individuellement et collectivement.

Ainsi une déclaration sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté à l'issue du sommet extraordinaire de chefs d'Etat et de gouvernement de l'union Africaine tenu à Ouagadougou du 8 au 9 septembre 2006 permet de lire deux engagements :

- a)- Placer la création de l'emploi au centre des objectifs de nos politiques économiques et sociales aux niveaux national, régional en vue de la réduction durable de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- b)- Assurer l'égalité des opportunités aux groupes vulnérables et marginalisés

Le gouvernement du Sénégal à travers la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), reposant sur la création de richesses combinée avec la stratégie de développement du Secteur Privé compte atteindre un taux de croissance réel du PIB à au moins 8% en moyenne annuelle. Malgré toutes ces politiques le chômage et avec une de ces conséquences l'émigration clandestine reste d'actualité dans le pays.

1.2. SITUATION DU MARCHE DE L'EMPLOI

Le marché de l'emploi sénégalais a plusieurs facettes

1.2.1 LES FACETTES NEGATIVES

a) Une précarisation de plus en plus poussée de l'emploi

Ces dernières années l'emploi au Sénégal est très précaire au niveau du secteur informel, rural comme industriel moderne.

Ainsi dans le secteur industriel moderne diverses formes d'emplois existent : le travail journalier, le travail saisonnier, l'intérim,... au détriment de l'emploi permanent.

L'enquête nationale sur le travail Journalier, réalisée par la Direction de l'Emploi du 19 mars au 13 avril 2001 sur un échantillon de 226 entreprises réparties sur tout territoire national, a révélé que plus de 60% des emplois occupés sont des emplois non permanents et que les travailleurs journaliers représentent 44% des travailleurs des permanents.

Dans le secteur informel à Dakar, les conditions d'activités sont extrêmement précaires avec moins de 24% des activités qui s'exercent dans de véritables établissements, tandis que 29,8% sur la voie publique et près de 20% à domicile.

b) Un système de formation peu adapté aux besoins du marché

Les programmes et curricula dans la formation professionnelle et technique ne sont pas toujours en référence aux préoccupations du secteur privé, principal utilisateur des sortants des écoles de formation

Au niveau du secteur informel on note une précarité des conditions d'apprentissage avec des équipements sous adaptés liés aussi à un manque de dispositif officiel de certification ce qui pose des problèmes d'insertion dans le marché du travail.

c) Une migration toujours importante

Dans le contexte actuel de pauvreté et de crise de l'emploi, la migration constitue un exécutoire pour de nombreux demandeurs d'emploi.

Du fait des difficultés que rencontre le secteur agricole, l'exode rural devient un mouvement important. Il y a également un mouvement des villes secondaires vers les grandes villes comme Dakar.

Au niveau Sous Régional notre appartenance à l'UEMOA et à la CEDEAO occasionne un vaste mouvement des populations.

L'émigration en est l'aspect le plus important. D'après ESAM II 84% des émigrés sont des hommes et 16% sont des femmes.

L'émigration offre des atouts à des pays comme la qualification de la main d'œuvre, l'envoi de main d'œuvre, l'exportation de l'expertise sénégalaise et les transferts d'argent estimés à plus de 400 milliards en 2004.

d) Un déficit criard d'information sur l'emploi et la formation

La crise de l'emploi masque une difficulté essentielle : la faiblesse de l'information sur l'emploi qui limite le diagnostic et rend extrêmement difficile la mise en œuvre de politiques adéquates de promotion de l'emploi.

1.2.1 LES FACETTES POSITIVES

a) Une économie sociale dynamique et en mutation

L'ONCAD qui était chargé de l'encadrement des groupements de paysans a entraîné une crise profonde conduisant à sa réforme à travers la loi 83.07 de 28 janvier 1983 et un retour des ONG et GIE. Avec ces derniers le nombre d'emploi créé passe de 6 113 en 1994 à près de 50 000 en 2002. (D'après les enquêtes de ESAM I et ESAM II)

b) Un marché de l'emploi de plus en plus dominé par l'auto – emploi

Depuis 1980, l'emploi non salarié s'est particulièrement développé bénéficiant d'une politique de promotion de l'auto emploi de la part de l'Etat à travers la délégation à l'Insertion à la Réinsertion et à l'Emploi (DIRE), le Commissariat Général à l'Emploi (CGE) et aussi la loi 95-03 du 5 janvier 1995 qui facilite la mise en place d'un système de financement décentralisé.

1.3. REALISATIONS DE L'ETAT

A partir de 1997 avec la 1^{er} Politique Nationale de l'Emploi, plusieurs projets et stratégies ont été mis en œuvre.

1.3.1 L'amélioration du dispositif d'intermédiation sur le marché de l'emploi

Trois grands projets sont en cours :

- **Le Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois (ROME)** qui couvre 66 domaines d'activités pour lesquels des fiches emploi- métiers seront élaborées.
- **L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)** qui renforce le système de prestation aux demandeurs d'emploi avec 6 889 mises en relations, un stage pour 1 496 jeunes et 842 stagiaires recrutés ;
- **Le Système d'Information sur le Marché de l'Emploi (SIME)** qui a fait un recensement général des demandeurs d'emploi en 1999, une enquête nationale sur le travail journaliers en 2001.

1.3.2. Le développement de la communication sociale avec les acteurs

La Semaine Nationale de l'Emploi avec ces trois éditions en 2000, 2002 et 2004 restent un temps fort d'échanges et de réflexion sur les problèmes de l'emploi.

1.3.3. La promotion de l'auto emploi

A travers le fonds National d'Actions pour l'emploi qui avec une dotation de 2 milliards et demie a permis la réalisation de 2130 projets avec 11 000 emplois depuis 2000 ;
Le Fonds National de Promotion de l'Entreprenariat Féminin créé en avril 2004 et qui permis la réalisation de 137 projets entre 2004 et 2005 générant ainsi 940 emplois ;
Le Fonds National de Promotion de la Jeunesse créé en 2000 avec une dotation de 10 milliards qui entre 2000 et 2005 a financé 2 378 projets pour 12 400 emplois
Le Programme d'Appui à l'Insertion socioprofessionnelle des diplômés des Instituts et universités de Langue Arabe avec 54 projets financés et 332 emplois
Le Projets ASC/Emploi jeunes avec une dotation budgétaire annuelle de 1/2 milliards avec 120 projets et 450 emplois créés
Le projet de Coopérative des Aveugles Artisans diplômé depuis septembre 2002 permettant l'insertion de 21 jeunes aveugles diplômés de l'Institut National d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles (INEFJA)
Le projet petites et grandes laitières sen 2000 permettant la mise en place de 8 laiteries dans Tambacounda, Kaolack et Kolda ;
Le projet de promotion de la filière pisciculture dans la vallée du fleuve Sénégal

1.3.4. La mise en place d'un dispositif institutionnel stimulants pour la création de l'emploi

Créé en 2001, l'ANEJ offre des services d'information, de conseil et d'assistance ainsi que d'appui pour la création d'activités productives avec 510 emplois créés pour les jeunes filles dans le cadre du programme Jeunes Filles en Affaires sous la couverture du Fonds National d'Insertion de Jeunes (FNIJ).

A coté de l'ANEJ il faut aussi noté le Service Civique National qui fait promouvoir le volontariat national ainsi que la citoyenneté en milieu jeunes avec plus de 24 000 jeunes mobilisés

Il y aussi la mise en œuvre du programme « Maisons de l'Outil pour un coût global de 1 432 000 000 francs ». Ainsi chaque département aura sa « Maison à outil » facilitant ainsi l'insertion de dix mille jeunes et la mise à disposition de matériels et d'outils de travail.

A partir de 2006 un nouvelle Politique nationale de l'Emploi est adopté avec comme stratégies

- l'intégration de l'emploi au centre des politiques macroéconomiques et sectorielles
- l'amélioration de l'environnement des affaires
- la formation des ressources humaines de qualité pour une compétitivité de l'économie

- le développement de l'emploi rural agricole et non agricole
- le renforcement et l'intensification de la contribution des PME/PMI à la création d'emploi
- le développement de l'emploi local de proximité
- la promotion de l'emploi des groupes cibles

1.4. PERSPECTIVES

La plupart des jeunes demandeurs d'emploi sont analphabètes ou ont quitté l'école très tôt. Ainsi des actions seront soutenues comme :

- la formation et l'apprentissage ;
- l'insertion des apprentis qualifiés
- la création et consolidation de micro-entreprises en milieu urbain et rural
- la meilleure organisation de la migration

La migration est un phénomène déterminant en matière d'emploi et de revenu et mérite d'avantage d'attention de la part des pouvoirs publics.

Ainsi il convient d'arriver à une meilleure organisation de la participation des Sénégalais de l'extérieur à l'effort national de développement en

- soutenant le développement d'une coopération multilatérale et bilatérale plus active avec les organismes internationaux de développement et les principaux pays d'accueil des migrants sénégalais ;
- la promotion de l'emploi dans les régions et zones à fort taux d'émigration ;
- l'exportation de main d'œuvre par l'envoi de travailleurs sénégalais dans des pays où des besoins sont identifiés en appuyant les structures chargées de ces questions pour l'envoi de missions de prospection dans les pays amis et l'organisation de l'information sur les stocks de mains d'œuvre disponibles.

Dans cet même ordre il faut une organisation du retour des émigrés et leur insertion dans le tissu économique national. Ainsi il faut

- une formation professionnelle des sénégalais candidats au retour en vue de leur réinsertion économique
- la mise en place d'un cadre incitatif à l'investissement des émigrés ;
- la définition avec les associations de sénégalais de l'extérieur, des modalités de mise en place de mécanisme de facilitation, d'accès au financement

1.5. REALISATION DE LA JEUNESSE

En vue d'améliorer la mise en œuvre des orientations et stratégies de la politique de l'emploi la jeunesse du Sénégal doit s'engager tout en étant au cœur des actions.

Ainsi Dans le cadre de la recherche de synergie et de complémentarité la jeunesse doit être représenté au niveau des instances d'élaboration, de validation et de mise en œuvre des programmes d'emplois.

La participation de la jeunesse dans le domaine de l'emploi se traduit à travers les réalisations des Associations et ONG qui interviennent surtout e zone rurale pour le développement de services sociaux de proximité.

Ces ONG et associations créent aussi directement des emplois pour les besoins de leur fonctionnement et de la mise en œuvre de leurs projets et des emplois indirects résultant des projets et programmes exécutés. Le nombre d'emploi créé dans ce sens passe de 6 113 en 1994 à près de 50 000 en 2002 d'après les enquêtes de ESAM I et ESAM II.

Ces résultats sont engendrés par un mécanisme de pilotage soutenu par le Conseil National de Jeunesse du Sénégal qui offre des cadres de formations aux jeunes, leur apporte soutien et orientation comme aussi est entrain de le réaliser l' ANEJ. Les mouvements de jeunesse soutiennent les jeunes à travers des ateliers de formations et la création de conditions optimales pour l'obtention d'un cadre de travail. C'est dans cette optique qu'il faut aussi inscrire les opérations mutualistes qu'engagent les jeunes filles entre elles.

Ainsi la Jeunesse du Sénégal aimerait que l'emploi reste conforme avec les grands principes de progrès, notamment le libre choix du travail, l'égalité de chances et l'amélioration de la qualité des emplois.

2. LA SANTE DES JEUNES ET LE VIH SIDA

2.1 CONTEXTE

La jeunesse sénégalaise comme tous les jeunes du tiers monde ont parfois le sentiment qu'on ne leur laisse pas suffisamment la parole mais également ont des difficultés d'avoir la même perception de la santé qu'avec les adultes.

A l'âge adolescent, parfois on croit être à l'abri de tous les fléaux et très souvent le jeune pense que tout ce qui est mauvais c'est l'autre et jamais une pensée contraire ne lui traversera l'esprit. Ce qui l'expose davantage à tous les risques et le rend vulnérable face à tous ces fléaux et en particulier la drogue, et le VIH SIDA.

La compréhension qu'ont les jeunes de certains conseils d'adultes allant dans ce sens sont autant de principes plutôt vécus comme des injonctions destinées sinon à exercer une emprise sur eux du moins à les contrôler. Leurs attitudes rebelles et de défi à l'encontre des normes et règlements édictés par la société, les exposent à toutes sortes de dérives et de danger. Leur envie de prendre des risques est particulièrement très active dans leurs quêtes perpétuelles d'expérience personnelles.

Dans ses recherches les jeunes ont besoin de se libérer de leur souffrance psychique, d'éprouver des sensations fortes et de se signaler avec insistance auprès des adultes en vue d'être reconnu dans ses faits et gestes.

L'accès à l'information et aux soins présente des inégalités flagrantes entre les jeunes scolarisés et ceux qui ne le sont plus, en particulier lorsque ces derniers sont en situation précaire, ce qui pose le problème des formes et des moyens de sensibilisation, de dépistage et de soutien à développer dans les environnements défavorisés.

Le VIH/sida, et les MST, la santé de la reproduction, les grossesses précoces, les drogues, alcools et tabac, la santé mentale, le paludisme... sont autant de fléaux auxquels les jeunes sont aujourd'hui confrontés dans leur vécu quotidien.

2.2. SITUATION DE LA SANTE DES JEUNES AU SENEGAL

2.2.1. Jeunesse, toxicomanie et santé de la reproduction

A) Les Jeunes et les drogues

La consommation de la drogue dans la société sénégalaise est devenue une très grande réalité depuis plus d'une décennie. En effet la population la plus exposée constitue la jeunesse du fait de sa vulnérabilité et surtout du manque d'encadrement et de programme permanent de lutte contre ce mal. Au Sénégal les seules programmes de sensibilisations développés avec la jeunesse sont pour la plus part du ressort de certains ONG ou associations qui reçoivent en grande partie leur budget de partenaires extérieurs. L'état sénégalais s'investit plus dans la répression que dans la prévention.

Il est noté à travers le pays, si on fait le tour des discothèques, restaurants et plages qu'il y'a une forte augmentation de la consommation d'alcool et de cannabis. Un phénomène qui va en grandissant. Le pire maintenant c'est la poly-consommation avec l'association de l'alcool, du tabac et du cannabis et d'autres produits psychotropes.

b) Les Jeunes et l'Alcool

La consommation de l'alcool au Sénégal date de longtemps et les produits utilisés sont variés selon le milieu ou le rituel accompagnant cette consommation. Les alcools dits traditionnelles sont consommées en grande partie dans les villages et surtout lors des cérémonies traditionnelles. Mais Avec la modernisation, les jeunes maintenant suivent la mode et leur consommation est plus régulière et incontrôlable. Le phénomène de l'immigration est pour beaucoup dans l'augmentation de cette consommation parce que ces immigrants qui ont connu l'alcool à l'étranger, de retour au pays sont accompagnés très souvent par les jeunes dans leurs randonnées dans les discothèques, plages et restaurants.

d) les Jeunes et le Tabac

Le phénomène le plus préoccupant constitue aujourd'hui la consommation du tabac. Il est clair que la cigarette maintenant fait partie des mœurs de beaucoup de jeunes sénégalais surtout ceux issus des banlieues. Le danger du tabac est réel : plus de 5 millions de morts par an dans le monde à cause du tabac. Mais la politique développée pour protéger les jeunes de ce phénomène est inefficace et presque même inexistante. La publicité du tabac au Sénégal dans les milieux à forte fréquentation de jeunes est très explicite quant à l'effort que devait avoir les autorités pour venir à bout de cette propagande de la mort. Seules des activités ponctuelles sont développées pour lutter contre le tabac. Pourtant des lois contre la prolifération du tabagisme existent mais leur application laisse à désirer. L'image que les industrielles du tabac donne dans les pays comme le notre est superficielle et très démagogique.

Toute action tendant à Résoudre totalement le problème de la drogue relèverait de l'utopie, mais il sera aisé et facile d'engager des actions de prévention et de prise en charge afin d'aider à la diminution de la consommation des drogues par les jeunes.

E) Les jeunes et la Santé de la Reproduction,

Rares sont les jeunes qui prennent leurs propres initiatives pour aller dans les structures sanitaires afin de subir une consultation. L'idée que les jeunes se font de ces structures est celui d'un lieu pour préparer un exposé ou chercher des certificats médicaux ou de visites contre visites.



L'information concernant leur santé ou les précautions qu'ils doivent avoir face à certains fléaux, ils ne l'ont que à travers la télévision ou la mode ou de leur camarade. Ce qui rends parfois difficile la prévention, ou la transmission de certaines informations d'ordre sanitaire envers les jeunes.

Depuis quelques années avec l'avènement de l'Internet et la multiplication des télévisions à caractère pornographique, il est constaté auprès des jeunes la précocité des relations sexuelles. Il est même devenu banal et normale aujourd'hui d'entretenir des relations sexuelles pour les adolescents et jeunes. Parfois aucune précaution n'est prise par le jeune pour se protéger ou protéger son partenaire. L'utilisation des préservatifs reste encore difficile chez beaucoup de jeunes qui pensent plutôt plaisir que sécurité. Le préservatif féminin n'étant pas disponible ni vulgarisé auprès des jeunes, la solution parfois reste vaine pour la jeune fille qui voudrait se protéger lors de relations occasionnelles.

Le risque reste encore plus grand quand à un certain age la jeune fille tombe enceinte de cette relation sexuelle, entraînant de ce fait des complications d'ordre psychologique et physique.

Il arrive plusieurs fois que lors de ces relations non protégées que les jeunes filles soient infectées par les MST ou le VIH /SIDA.

Les structures de prévention qui travaillent dans ce domaine depuis plusieurs années ne parviennent pas encore à arrêter ce phénomène qui concerne une grande partie de la jeunesse sénégalaise. Parfois c'est l'ignorance et le manque d'informations qui amènent les jeunes à ne pas se soucier du danger réel qui les guette. C'est pourquoi il est obligatoire de développer des programmes de formations et d'informations efficaces et permanents et à l'échelle nationale pour arriver à contrôler ce phénomène de sexualité précoce chez les jeunes.

2.3. Les jeunes et le VIH/ SIDA

Au Sénégal, la riposte a été précoce grâce à l'engagement des uns et des autres en commençant par le plus haut niveau : l'Etat, la communauté des ONG dans le domaine de la sensibilisation. C'est le lieu de citer des organisations comme Enda SANTE et des réseaux d'organisations de femmes, de jeunes qui se sont très tôt lancés dans des campagnes de mobilisations mais surtout d'éducation sur la problématique du VIH/sida face à certaines croyances dogmatiques.

2.4. La réponse au VIH/SIDA au Sénégal

La réponse au VIH/SIDA au Sénégal a été précoce et dès la manifestation des premiers cas, suite au dépistage en 1986, il s'est assis une réelle volonté politique avec la mise en place d'un comité de lutte contre le sida soutenu par un Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS).

C'est en ce moment que commence la réelle implication des jeunes dans la lutte contre cette pandémie.

Les jeunes, à travers les premières actions de prévention et la promotion d'un changement de comportement avec comme action prioritaire l'utilisation des préservatifs, jouent les premiers rôles de sentinelles et continuent à remplir leur engagement avec l'appui de certains partenaires comme ADEMAS (dans le cadre du marketing social des préservatifs).



Des activités (informations, communication et Education de sensibilisation) IEC sont intensément développées par des jeunes soit dans un continuum d'associations communautaires de base ou en réseaux nationaux ou en mouvement à assise nationale.

Dans le cadre de la formulation des plans à court terme avant 2001 qui correspondait à la date pendant laquelle le Sénégal a élaboré un Plan Stratégique Nationale de Lutte contre le Sida (2001/ 2006), les jeunes se sont investis dans les activités de mobilisation sociale telles que les podium , théâtres , randonnées pédestres, etc., pour mener de forts plaidoyers d'informations mais surtout d'éducation de masse sur la pandémie .

Dans le cadre de la mise en œuvre du PSNL (2001/ 2006) qui par ailleurs a vu la participation de la jeunesse dans le processus de formulation à travers le Conseil National de la Jeunesse du Sénégal (membre du CNLS) constitue un des indicateurs clé pour prouver combien de fois il demeure important pour les jeunes de s'engager dans la lutte contre cette maladie.

Dans la négociation financière pour la mise en œuvre de ce PSNL ; la table ronde qui est organisée pour la circonstance avec des partenaires comme la Banque Mondiale dans le cadre du MAP, le CNJS le représentant de la jeunesse du Sénégal était dans le groupe de la Société civile pour la mobilisation des ressources.

Dans le cadre de la mise en œuvre du fonds IDA, certaines organisations de jeunesse sont financées et ont exécuté des activités ayant porté des impacts sur la population cible. Les activités de mobilisation pour le dépistage volontaire et anonyme.

2.5. PERSPECTIVES

Aujourd'hui le Sénégal est le pays à avoir deux Bénéficiaires Principaux pour le compte du sida à part la Zambie qui a en quatre.

Deux choses importantes sont à noter : l'envoi de la proposition du 6ème round pour soumission à financement et qui connaîtra un début d'exécution pour (2009 /2011) et le plan stratégique national (2006 /2011) est ainsi élaboré mais qui nécessite une mobilisation de ressources financières pour sa mise en œuvre .Il faut retenir dans le processus d'élaboration des ces différents documents, la jeunesse a largement contribué à travers les points focaux des organisations de jeunesse.

Et le véritable engagement des jeunes pour renforcer leur dynamique d'action dans la lutte contre le VIH/SIDA demeure dans un agenda de plaidoyer politique fort pour l'accès universel aux soins, qui est une des déclarations d'engagements de UNGASS lesquels engagements doivent en amont être suivis par l'ONUSIDA pour le compte des agences des Nations Unies et en aval par ICASO pour le compte de la sociétés civile .il devra se matérialiser par :

1. le plaidoyer pour l'accès aux ARV
2. les activités de lutte contre la stigmatisation et la discrimination.
3. le renforcement de capacités des acteurs communautaires. (organisation de Fora sur le dépistage, sur la santé de reproduction)
4. l'appui à l'élaboration des projets de financement des activités à l'échelle communautaire.
5. la participation à la célébration de la journée mondiale de lutte contre le sida (01 décembre.), la semaine jeune sida etc.
6. -leadership et plaidoyer pour une réponse efficace à l'épidémie,

7. information stratégique nécessaire pour guider les efforts des partenaires ;
8. -surveillance, suivi et évaluation de l'épidémie et des actions de lutte contre les fléaux ;
9. Mobilisation des ressources à l'appui d'une riposte efficace ;
10. développer la collaboration dans la sous région ;

11. Durcir les mesures relatives à la publicité en faveur des boissons alcooliques et du tabac ;
12. Faire la Vulgarisation des brochures d'informations sur les drogues et le sida ;
13. Faire l'interdiction de fumer dans les places publiques et particulièrement dans les Écoles, Collèges et lycées du Sénégal ;

3. JEUNESSE, PAIX ET RESOLUTION DES CONFLITS

3.1 CONTEXTE

Considérée comme une composante vulnérable compte tenu des facteurs qui le caractérisent, les jeunes sont victimes de plusieurs fléaux qui retardent essentiellement le développement de leurs pays surtout ceux du tiers monde .En effet on note à l'occasion de nombreuses guerres ou conflits qui sévissent en Afrique et d'ailleurs, les principales victimes sont des femmes, des enfants et des jeunes.

Cependant, le potentiel d'énergie, leur dynamisme et leur engagement font d'eux de véritables acteurs de résolution des conflits.

3.2. SITUATION

Au Sénégal, la participation de la jeunesse dans les processus de paix et de règlement de conflits n'est plus à démontrer. On peut entre autre citer : le conflit Sénégal /Mauritanie, le conflit Casamançais.

Les jeunes, parmi d'autres intervenants ont joué d'imminents rôles à travers la mise en œuvre de différentes activités ayant conduit à l'accalmie.

Leur intervention s'articule autour de la sensibilisation, la conscientisation sur les questions de civisme et de citoyenneté mais surtout la participation à la construction nationale post-conflit.

Ainsi la création du Service Civique National a accru le volume de leadership dans ce domaine.

Par ailleurs les pouvoirs publics doivent accorder plus de responsabilité aux jeunes à participer dans certaines instances de prise de décision, ce qui donne le privilège à eux d'être consultés sur certaines questions. (Exemples : les différentes négociations de Foundiougne).

3.3. LES JEUNES DANS LE PROCESSUS DE PAIX

La paix c'est la période de la stabilité. Ce n'est pas seulement l'absence de guerre. La paix c'est aussi un comportement disait le premier Président Ivoirien Félix Houphouët Bobigny. Cette paix est souvent retrouvée après la résolution du conflit.

La résolution des conflits c'est la fin des hostilités. Celle-ci ne survient qu'à la suite des négociations entre les parties en conflit et le médiateur. L'objectif final de ces pourparlers c'est le retour de la paix, gage du développement économique, social et politique d'une société.



La jeunesse constitue un maillon important de la société sénégalaise (plus de la moitié de la population). Très dynamique, elle essaie selon les moyens à sa disposition de participer au développement du pays. Nous savons que nous ne pouvons pas parler de développement sans paix. C'est d'ailleurs pourquoi l'état cherche à faire restaurer la paix au sud du pays pour favoriser son développement économique. Pour rappel, ce conflit a débuté vers les années 1980.

Dans cette recherche de la paix c'est-à-dire la résolution du conflit, la jeunesse sénégalaise s'est mobilisée avec des partenaires pour la fin du conflit. Elle a organisé des ateliers de formation sur la résolution des conflits et la non violence, des marches, des cross de masses et des caravanes.

Cette jeunesse a aussi participé à la reconstruction de la Casamance avec le ministère de la jeunesse et l'armée nationale. Des jeunes ont hébergé des victimes du conflit. La jeunesse n'a pas été du reste lors des prières organisées pour le retour de la paix.

Outre ces actions menées, la jeunesse sénégalaise a travaillé pendant deux (02) ans sur le thème relatif à la résolution non violente des conflits dans le cadre des collectivités éducatives. A partir de ce thème, les jeunes ont appris à résoudre un conflit et l'ont pratiqué durant leurs séjours dans les différentes colonies de vacances organisées. Si la jeunesse se mobilise pour la résolution des conflits, le retour de la paix, c'est parce que son expression est liée à la stabilité. La jeunesse ne pourra s'épanouir que si tous les conflits sont résolus. C'est pour quoi elle s'est toujours mobilisée pour la paix.

La jeunesse a souvent été la grande victime des conflits armés. Enrôlée de force dans les armées de guerres (milices), laissée orpheline ou mutilée, elle constitue donc un élément essentiel dans les négociations.

Malheureusement aujourd'hui dans toutes les négociations pour le retour de la paix, les jeunes n'ont ni de près ni de loin été associé à ces pourparlers. C'est le cas avec les négociations de Foundiougne 1 et Foundiougne 2 qui se préparent. Cette omission est aussi notée ailleurs en Afrique.

3.4. PERSPECTIVES POUR LA JEUNESSE

Il serait très avantageux d'éduquer les jeunes à la paix et à la non violence, de les former à la résolution des conflits, pour que demain tous les peuples puissent s'épanouir librement. Il faudra aussi les associer au processus de recherche de paix si nous voulons que celle-ci soit durable. C'est pourquoi l'inscription de l'éducation à la paix et à la non violence dans les programmes d'éducation civique à enseigner peut constituer un atout pour les sociétés.

Les jeunes devraient pouvoir intégrer le comité de la paix de l'Union Africaine ou donner leurs avis à travers une commission des jeunes pour la résolution des conflits. Cela pousserait les institutions à toujours prendre en compte l'opinion des jeunes pour le retour de la paix car la résolution des conflits n'est pas seulement l'apanage des adultes.

Mise en place d'une commission de gestion des conflits à l'échelle communautaire:

Former les jeunes sur le module de la communication non violente

Identifier et regrouper en réseaux les structures qui oeuvrent sur la gestion des conflits :

Impliquer l'éducation à la paix dans les écoles

Participation des jeunes dans les instances de prises de décision

4. EDUCATION ET PREPARATION A LA VIE **ACTIVE**

4.1 CONTEXTE

L'Etat du Sénégal, à travers la Constitution promulguée par le gouvernement de la République, garantit à « Tous les enfants, garçons et filles, en tous lieux du territoire national, le droit à l'éducation et à la formation ».

L'enseignement technique et la formation professionnelle sont considérés comme un secteur prioritaire et par conséquent un levier important dans le cadre de la nouvelle politique de développement économique et social.

4.2. SITUATION

L'une des missions essentielles du Ministère de l'Education est le pilotage et l'observation de l'évolution du système éducatif du pays. Son secteur est composé de : la petite enfance, le préscolaire, l'école élémentaire, l'enseignement moyen et secondaire général et technique, la formation professionnelle, l'alphabétisation et l'enseignement supérieur.

La politique d'éducation du Sénégal pour la prochaine décennie (1999-2008), s'inspire de [la loi d'Orientation 91-22 du 16 février 1991](#). Tout en tirant les leçons du processus de développement emprunté jusque là, elle prend en compte les mutations intervenues dans l'environnement interne et externe du système éducatif, et s'ouvre aux différents défis pour faire du Sénégal un pays émergent aux plans industriel, technologique et démocratique, et permettre, ainsi, à sa jeunesse d'entrer confortablement dans le prochain millénaire dont les débuts sont marqués par une dynamique accélérée de mondialisation.

Cette politique repose sur les axes ci-après :

- élargissement de l'accès à l'éducation et à la formation en matière de compétence utiles à la vie ;
- consolidation des capacités à dispenser une éducation pertinente et de qualité à tous les niveaux ;
- création des conditions pour une coordination efficace des politiques et programmes d'éducation ;
- rationalisation de la mobilisation et de l'utilisation des ressources.

Dans ce cadre, la réalisation de l'objectif d'une scolarisation universelle de qualité à l'horizon 2008 constitue la première priorité du Gouvernement.

On distingue les secteurs formel et non formel dans le système éducatif sénégalais.

4.2.1. L'éducation formelle

Elle concerne plusieurs niveaux et types d'enseignement. Elle est composée de l'éducation préscolaire, de l'enseignement élémentaire, de l'enseignement moyen et secondaire général, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

A chacun de ces niveaux, on retrouve à côté de l'enseignement public, un enseignement privé qui s'est beaucoup diversifié et développé ces dernières années.

De même, l'éducation spéciale occupe une place de plus en plus importante dans le système. Même si sa présence est plus marquée dans l'enseignement élémentaire, les orientations sont à un développement du secteur qui permet la prise en charge adéquate d'une catégorie de la population scolarisable, jusqu'ici marginalisée.

4.2.2. L'éducation non formelle

Le secteur de l'éducation non formelle comprend l'alphabétisation, les écoles communautaires de base et les « écoles du 3e type ». Les deux dernières modalités d'enseignement sont en expérimentation.

4.3. REALISATIONS DE L'ETAT

Depuis l'accession du Sénégal à l'indépendance beaucoup d'efforts ont été déployés à l'endroit de l'éducation. En atteste la place de référence qu'il a longtemps occupé, à propos, par rapport à ses pairs africains.

Avec la loi d'orientation 96.06 du 5 février 1996, qui a fait de l'Ecole une compétence dévolues aux collectivités locales, l'Ecole joue un rôle qui, en dernière analyse, consiste à former les jeunes comme agents de développement dont le Sénégal et l'Afrique ont besoin. En d'autres termes, des jeunes qui sont scientifiquement et techniquement aguerris, qui sauront s'adapter au contexte africain et du monde contemporain et répondre aux défis qui se posent au Sénégal et au Continent.

Dans le même effort, on peut citer le Programme Décennal d'Education et de Formation (PDEF). Dans la même lancée le Sénégal entend ne pas être en retard en s'engageant, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (O.M.D) à atteindre le taux de 72% de scolarisation.

C'est le lieu également de saluer la politique du gouvernement qui accorde une importance spécifique à l'éducation scolaire de base en lui consacrant un ministère chargée particulièrement de mettre en œuvre une politique axée sur la petite enfance. Ce qui est manifestement un souci de préparation à la vie active dès les premiers moments de la vie.

Dans la même logique il est à retenir à sa juste valeur 40% du budget national consacrer à l'éducation.

4.4. LA CONTRIBUTION DES JEUNES

Les jeunes sont au cœur de l'action dans ce que nous avons appelé plus haut l'éducation à la vie active. Cela s'illustre parfaitement à travers la vie des mouvements, associations et autres structures de jeunes. En effet l'ensemble des programmes, plans d'action et autres modules conçus, élaborés et déroulés par les organisations de jeunesse ont comme axe principal : l'éducation et la formation. L'on peut noter ici l'encadrement des enfants et jeunes dans des cadres non formels par l'utilisation d'approches actives.

Par la même occasion le jeune est formé à la vie de partage et d'échange dans le groupe. Ce qui constitue pour lui un apprentissage au leadership. Sous le même angle on peut mentionner les collectivités éducatives et autres rassemblements à travers lesquelles les jeunes sont éduqués aux valeurs. Ce travail en renforcement de capacités constitue un apport certain, déployé par les jeunes dans le cadre du processus de maturation des jeunes. Ainsi dans ces organisations, le jeune est doté d'un ensemble de capacité dont il pourra utiliser une fois dans la vie active. C'est pourquoi nous sommes bien en droit de soutenir que les organisations de jeunes sont une école de formation à la vie active et donc une préparation à l'exercice du leadership.

De plus les jeunes restent engagés au côté des autorités par leur participation active à l'élaboration de politiques sectorielles de jeunesse

4.5. PERSPECTIVES

En dernière analyse de ce qui est « Education et préparation à la vie active » nous proposons la piste de solutions qui suit :

1. renforcer l'éducation de base par l'édification de l'esprit
2. valoriser l'acquisition des moyens garantissant l'aptitude, la capacité à assumer sa responsabilité
3. mettre en oeuvre un « programme d'éducation aux valeurs » dont la charpente est « l'éducation à la vie active » pour la promotion d'un nouveau type de jeune responsable et capable de jouer un leadership
4. développer la morale de l'incorruptible basée sur le sacrifice et une nouvelle profession de foi
5. former des éducateurs de vocation et soutenir les programmes d'éducation et de formation des organisations de jeunes
6. conformer les programmes d'enseignements aux réalités, au contexte sénégalais ou mondial ou autres besoins de la vie active et au marché du travail
7. inscrire les programmes dans une planification scientifique qui intègre la révision du système et la vocation des états généraux.
8. évaluer les politiques d'éducation en tenant compte de l'expression des besoins, et en impliquant les acteurs à tous les niveaux
9. stabiliser l'Ecole en en faisant le premier secteur d'investissements qui requière la pleine attention des autorités
10. renforcer et soutenir l'entreprenariat privé.

5. PARTICIPATION DES JEUNES AU PROCESSUS DE PRISES DE DECISIONS

5.1. CONTEXTE

Au cours des 10 dernières années, la notion de participation des jeunes a gagné du terrain et s'est fait mieux acceptée, passant des gestes symboliques à des activités de plaidoyer qui font participer plus pleinement les jeunes aux décisions qui les concernent.

Le fait de participer à des groupes sociaux communique un sentiment d'appartenance, ce qui aide les jeunes à acquérir le sens de leur propre identité. La collaboration avec des pairs qui partagent certaines de leurs vues a pour effet de renforcer leurs idées et valeurs. Et le sentiment d'apporter une contribution – à une cause, une décision, un groupe – peut constituer un aspect crucial du développement individuel.

Tous ces facteurs ont d'autre part un effet direct sur la vie sociale et économique des jeunes. Le développement harmonieux des jeunes se nourrit, en grande partie, de leurs relations avec les autres, de la capacité de négocier ces relations et de prendre des décisions.

Très souvent, les adultes voient les adolescents et les jeunes dans la perspective de leurs propres intérêts et préoccupations. On regarde souvent comme tout à fait naturel qu'ils soient invisibles et subordonnés aux adultes, présents mais n'ouvrent pas la bouche à moins qu'on leur parle. La difficulté est de comprendre la privation de droits qu'ils endurent collectivement aussi bien qu'individuellement, et d'y porter remède.

Cette tendance à ne pas écouter la voix des jeunes est renforcée par leur pauvreté et leur manque d'accès aux ressources économiques, ainsi que par diverses formes solidaires de mise à l'écart par la société qui les exclut d'une entière participation à celle-ci.

La Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît officiellement les droits des enfants et non pas seulement les protections qui leur sont nécessaires. L'article 12 insiste sur la « visibilité » des enfants et affirme que l'enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération.

L'importance récemment reconnue de la nécessité de prendre en considération les avis des jeunes apparaît aussi dans les programmes locaux qui font intervenir les jeunes dans l'amélioration de leur propre santé et dans leur épanouissement général – au lieu de les traiter comme les bénéficiaires passifs de connaissances, services ou soins.

Travailler en partenariat avec des jeunes est souvent difficile pour les administrateurs de programme adultes, qui croient parfois que leur plus grande expérience les habilite mieux à prendre des décisions et n'acceptent pas toujours aisément des rapports d'égalité qui vont à l'encontre de la dynamique typique entre adultes et enfants.

En n'écoutant pas les jeunes, on risque de leur causer un dommage direct, ou simplement de les conduire à prendre des décisions erronées. L'inclusion renforce la démocratie, protège mieux les enfants et constitue un droit fondamental. Elle est aussi une clef du progrès pour les politiques et programmes qui concernent la jeunesse notamment sur le plan économique.

5.2. SITUATION NATIONALE

Au Sénégal la participation des jeunes dans les processus de prise de décisions économiques est visible à travers leur présence au niveau des instances.

a) Les Jeunes dans le Cadre de définition des politiques :

Les jeunes sont présents au moment des planifications des programmes nationaux. Tantôt ils y sont conviés pour une validation, tantôt ils y sont pour participer à l'élaboration. Leur implication dans les mouvements politiques et l'intérêt qu'ils apportent à ces mouvements démontre la place qu'occupe actuellement cette jeunesse sénégalaise. Au niveau local comme au niveau national, les jeunes se regroupent autour des organisations communautaires qui constituent en grande partie l'espace d'échanges et de rencontre au tour de toutes ces questions qui concernent leur vécu quotidien.

Dans ce même cadre il faut noter la présence des jeunes au niveau de l'Assemblée Nationale où ils ont la possibilité de se prononcer sur les lois qui sont soumises en études.

b) Les jeunes dans l'économie :

C'est dans le cadre de la revendication des jeunes, ont été créés, au lendemain de l'alternance des structures de financements spécifiquement dédiés aux jeunes. On peut citer dans ce sens le Fonds de Promotion de la Jeunesse (F.N.P.J), l'ASC Emploi et les autres fonds et subventions des différents départements ministériels. Ainsi les jeunes jouent un rôle très important dans le cadre de l'entrepreneuriat privé et participent activement à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Par ailleurs les jeunes ont pris des initiatives propres en ce qui concerne la mutualisation afin de lever les goulots d'étranglement de l'accès au crédit.

De même la jeunesse sénégalaise est présente dans les instances de prise de décisions économiques notamment les comités de gestion du FNPJ ainsi que les assemblées générales des différents programmes de lutte contre la pauvreté (AFDS-agence du fonds de développement social , PLCP-programme de lutte contre la pauvreté) etc....par le biais de la plateforme nationale de jeunesse : le conseil national de la jeunesse qui a aussi représenté les jeunes dans le processus d'élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) ainsi que de la stratégie de croissance accélérée (SCA)

c) Les jeunes et leur bien-être : santé, drogue, délinquance juvénile et conflits :

Les jeunes, dans le cadre des organisations de jeunesse, ne sont pas en reste par rapport à leur bien-être. En effet la santé la drogue, la délinquance juvénile et les conflits, constituent, entre autre, une préoccupation majeure dans leurs programmes d'activités. C'est ainsi qu'on peut noter la franche implication des jeunes par la sensibilisation, la conscientisation des masses dont l'objet fondamental vise la transformation des mentalités face à ces problèmes. De la même manière les jeunes s'engagent avec le gouvernement et les partenaires dans la mise en œuvre des programmes portant sur leur bien-être.

5.3. LES ACQUIS ET PERSPECTIVES DE LA PARTICIPATION ECONOMIQUE

Des exemples stimulants de la participation des jeunes se trouvent à tous les niveaux : processus de définition des politiques, campagnes médiatiques, plaidoyer pour les droits fondamentaux, éducation par les pairs, services, conseils et formation. Quand des adultes qui recherchent sérieusement l'apport des jeunes fait appel à eux, les jeunes fournissent exactement ce qui convient et enrichissent immensément le processus. Des conseils nationaux efficaces de la jeunesse ont été institués dans de nombreux pays donateurs ou bénéficiaires de programmes.

Les jeunes sont aussi au niveau local responsable des grandes avancées économiques de par leur esprit d'initiative notamment par le biais des structures comme les groupements d'intérêt économiques qui sont créés par les associations sportives et culturelles

Aussi l'état a accompagné ce processus par la mise en œuvre du programme ASC/emplois-jeunes destiné à accompagner ces initiatives économiques.

En perspective il faudra renforcer les capacités de négociation, de plaidoyer mais surtout le niveau d'informations économiques des jeunes pour davantage leur permettre d'influer sur les décisions économiques.

LISTE DES ABREVIATIONS

ABREGES	SIGNIFICATION
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
NEPAD	Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique
SCA	Stratégie de Croissance Accélérée
PIB	Produit Intérieur Brut
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ESAM	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
SIME	Système d'Information sur le Marché de l'Emploi
INEFJA	Institut National d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles
ANEJ	Agence National Pour l'Emploi des Jeunes
CNJS	Conseil National de la Jeunesse du Sénégal
PNLS	Programme National de Lutte Contre le SIDA
IEC	Informations, communications et Education de Sensibilisation
PSNL	Programme Stratégique national de Lutte contre le SIDA
CNLS	Conseil National de Lutte contre le SIDA
ARV	Anti Rétroviraux
PDEF	Programme Décennal pour l'Education et la Formation